

Charte ados

Séjours de vacances – été 2025

ENGAGEMENT OBLIGATOIRE POUR LES SÉJOURS CONCERNANT LES JEUNES DE 12 À 17 ANS

Je soussigné(e),
déclare avoir pris connaissance des 6 points de la charte ci-dessous.

Je m'engage en ce sens à :

- **Être présent(e)** ou à me faire représenter à la réunion d'information et d'échanges concernant les séjours, réunion organisée à Massy.
- **Respecter** durant le séjour :
 - L'ensemble du personnel d'encadrement et les autres participants,
 - Les consignes données par l'équipe d'animation,
 - Le lieu d'accueil et son environnement.
 - Le principe de neutralité politique et religieuse régissant la vie en collectivité.
- **Exclure en particulier** et sans réserve tout usage de produits illicites, d'alcool et bannir tous comportements violents (verbaux et physiques), agression à travers l'image (photo ou vidéo prise à l'insu des intéressé(e)s).
- **Participer** (dans la bonne humeur...!) aux tâches de la vie quotidienne : Courses, repas, vaisselle, entretien des lieux lorsque cela est demandé.
- **Être acteur** de mon séjour, c'est à dire concrètement : participer aux activités proposées, donner des idées, m'impliquer dans le choix d'autres activités si besoin.
- **Être responsable** de mon téléphone portable et l'utiliser selon les règles définies.

Je m'engage donc à appliquer ces 6 points. Je suis bien informé(e) que le non-respect de l'un de ceux-ci entraînera selon les cas :

- Un simple **rappel à l'ordre**, oral.
- Un **avertissement** auprès des parents ou du responsable légal.
- Un **rapatriement à Massy** (le voyage étant facturé à la famille).

Nous adhérons aux engagements de la charte

Signature des parents

Signature du participant